



AMBITION 2026

Acteur d'un avenir durable

« AMBITION 2026 » vise à transformer l'Aéroport Montpellier Méditerranée en ce grand aéroport méditerranéen dont l'aire métropolitaine de Montpellier et la nouvelle région Occitanie ont besoin. L'objectif est d'atteindre un trafic annuel de 2 millions de passagers d'ici fin 2026 par une meilleure offre de destinations et de services. La plateforme et son image seront dynamisées via des projets immobiliers structurants. Cette ambition fera porter nos efforts autour de 3 axes stratégiques.

« L'adhésion et le soutien de tous à ce plan stratégique constitue le socle indispensable à l'atteinte de notre ambition. Nous nous engageons à satisfaire les attentes des différentes parties prenantes : nos clients, nos collaborateurs, nos actionnaires et les acteurs de notre territoire. »

Emmanuel BREHMER, Président du Directoire

ENGAGEMENTS 2024 - 2026

1 Faire d'AMM un acteur majeur au service de son territoire

Atteindre un nouveau seuil de trafic

- Développer le trafic autour du renforcement de notre réseau existant, du développement du réseau domestique, de l'installation de dessertes fondamentales pour un aéroport européen (hub et point à point) et enfin du développement

Préserver la compétitivité

- Préserver la compétitivité malgré les effets de la crise.
- Maîtriser le niveau des investissements et intégrer une approche decoût global d'utilisation.

Développer une offre de lignes import et export

- Accomplir les partenariats ambitieux engagés depuis 2021, développer l'offre export et saisir de nouvelles opportunités.

Attirer des acteurs économiques majeurs sur la concession

- Développer un parc photovoltaïque.
- Développer « Tarmac Avenue ».
- Développer le foncier de la Zone Logistique et Fret.



CULTURE DU CLIENT



ENGAGEMENT & EFFICACITÉ



EXEMPLARITÉ



COHÉSION

2 Améliorer la satisfaction des clients, collaborateurs et actionnaires

Améliorer la qualité de service aux passagers

- Faire cohabiter développement et maintien du niveau desatisfaction passagers.
- Travailler sur les moyens de desserte.
- Redynamiser notre centre d'affaires.

Renforcer la synergie avec nos partenaires

- Renforcer les relations avec nos clients partenaires de la plateforme : commerces, compagnies, assistants et autres entreprises basées.

Préserver l'expertise des collaborateurs et renforcer les compétences

- Mettre en œuvre une gestion des compétences.
- Développer la culture d'entreprise et la transversalité.

Déployer un environnement de travail agile, espace motivant et responsable

- Pérenniser les outils d'écoute et de satisfaction existants.
- Pérenniser les dispositions relatives à la mobilité, au télétravail et aux achats responsables.

Préserver les performances économiques

- Garantir les performances économiques pour aborder la dernière décennie de la concession.

3 Pérenniser un développement durable et responsable

Programmer à long terme les activités et besoins de la concession

- Formaliser le Schéma de Composition Générale en vue du développement d'AMM à long terme dans le cadre des Grandes Orientations Stratégiques définies par la DSAC.
- Apporter notre contribution à la DSAC dans le cadre des évolutions à venir à plus ou moins long termes (PSA, PEB, PGS, TNSA).

Garantir le respect des exigences réglementaires et maîtriser les risques

- Respecter les exigences réglementaires et maîtriser les risques (clients, environnement, santé-sécurité au travail, ERP, sécurité aéroportuaire, sûreté et opérations) dans un souci de performance économique et de fluidité.
- Viser le zéro accident.
- Faire preuve de volonté d'amélioration permanente.

Accélérer la mutation environnementale d'AMM

- Diminuer notre impact carbone direct.
- Agir en faveur de la qualité de l'air et sur nos émissions indirectes.
- Préserver la qualité de vie des riverains.
- Préserver la biodiversité, notre milieu naturel environnant et plus largement les ressources naturelles.

Déployer une politique sociale responsable

- Mettre en œuvre une démarche environnementale / RSE à l'échelle de la plateforme (GES et mobilité).
- Mener des actions autour des thématiques « Environnement, Social, Droit de l'Homme et Gouvernance ».

